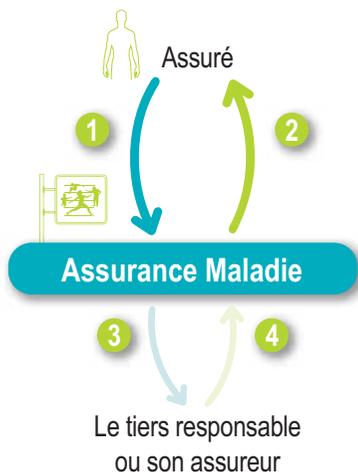


Ce que l'Assurance Maladie fait pour nous

Dès que j'ai déclaré mon accident, ma caisse d'assurance maladie récupère les sommes d'argent engagées pour mes soins de santé auprès du tiers responsable ou de sa compagnie d'assurance.



Pour cela, ma caisse d'assurance maladie :

- assure mes remboursements et ma prise en charge (frais médicaux, indemnités journalières...) dans les conditions habituelles,
- étudie ma déclaration pour déterminer les circonstances et la responsabilité de chacun,
- contacte la compagnie d'assurance du tiers responsable ou le responsable lui-même.

Pour choisir le professionnel de santé que je consulte après mon accident, comme un kinésithérapeute, une infirmière... je me connecte sur



ameli-direct.fr

Pour en savoir plus...

Pour choisir le professionnel de santé dont j'ai besoin après mon accident, je me connecte sur

ameli-direct.fr

Je retrouve toutes les informations sur

ameli.fr
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

mon parcours d'assuré



INFORMATION

JE SUIS BLESSÉ PAR UN TIERS



J'appelle le **3646*** pour poser mes questions à un **conseiller** de ma caisse d'assurance maladie

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

DEP-RCT 11/11 - © Corbis - ANIMALE - R.C.S. Paris B 378 899 363.



L'Assurance Maladie

